



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE QUEMPER-GUEZENNEC  
EN DATE DU 23 septembre 2026**

L'an deux mille vingt-six, le vingt-trois septembre, à dix-huit heures trente minutes, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Gilbert LE VAILLANT, Maire.

**Membres en exercice** : 15

**Etaient Présents** : Gilbert LE VAILLANT, Serge LE GOFF, Marie-Yvonne GELARD, Jean-Paul LE CALVEZ, Thierry ROGER, Carole LAURENT, Damien LEVEQUE, Florence GOD, Séverine JEANDEL, Hélène PLASSART, Thomas BOUSSOUGANT, Florian ROUAULT, Christelle JOLY, Mélanie LANGELLA,

**Absents** : Alain BOIN,

**Secrétaire de séance** : Carole LAURENT,

**SIRESCOL – ADHESION DE LA COMMUNE DE PABU**

Monsieur le Maire rappelle que le SIRESCOL, créé en 2025, réunit autour de la production de repas, les communes de Guingamp, Yvias, Kerfot, Quemper-Guézennec et Lanvollon. Il produit quotidiennement 870 repas scolaires et 350 repas relevant du secteur social.

La commune de PABU a sollicité son adhésion au SIRESCOL pour son restaurant scolaire. Cette demande a été acceptée par le comité syndical.

Les communes membres disposent d'un délai de trois mois pour se prononcer sur l'admission de la nouvelle commune, dans les conditions de majorité qualifiée requises pour la création de l'établissement public de coopération intercommunale. A défaut de délibération dans ce délai, leur décision sera réputée favorable sur l'admission de la nouvelle commune.

**Vu** la délibération du Conseil Municipal de PABU en date du 06 Juillet 2026 portant demande d'adhésion au SIRESCOL.

**Vu** la délibération du Comité Syndical du SIRESCOL en date du 08 septembre 2026 approuvant la demande d'adhésion de la commune de PABU au syndicat ;

**Vu** l'article L5211-18 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Considérant que** la commune de QUEMPER-GUEZENNEC a reçu la notification de délibération du SIRESCOL, le 09 septembre 2026 ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE l'adhésion de la commune de PABU au SIRESCOL.

Fait et délibéré, le 23 septembre 2026

Le Maire,

Gilbert LE VAILLANT,



le Secrétaire,

Carole LAURENT,

